

Dossier d'inscription

Épreuves d'admission
en 1^{ère} année de l'ISRP
Samedi 22 mai 2010

CANDIDATURE DE :

Nom : _____

Prénoms : _____

Le candidat doit compléter très précisément :

- page 1 : nom et prénom
- page 2 : état civil complet, lieu de concours retenu, scolarité
- page 3 : informations diverses à lire attentivement

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1 - Les épreuves d'admissibilité sont ouvertes : aux titulaires du baccalauréat, aux élèves des classes terminales (dans ce cas l'admission est prononcée sous réserve de l'obtention du baccalauréat).

2 - Les inscriptions sont à réaliser dès réception du dossier (par retour si possible).

3 - Pièces à joindre au présent dossier d'inscription :

- La photocopie du baccalauréat* ou certificat de scolarité attestant que le candidat est inscrit en classe terminale,
- Photocopie d'une pièce d'identité,
- 2 photos d'identité couleur,
- 4 timbres au tarif normal,
- Droits d'inscription.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

** Le candidat s'engage à présenter les originaux lors de l'inscription.*

DROITS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription (non remboursables en cas d'empêchement ou de désistement) aux épreuves d'admission s'élèvent à 105 euros à régler par chèque à l'ordre de l'ISRP.

NOMBRE DE PLACES

L'ISRP est agréé par les Ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur et autorisé par les Conseils Régionaux d'Île-de-France pour 150 places à l'ISRP Paris et de Provence Alpes Côte d'Azur pour 60 places à l'ISRP Marseille.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Samedi 17 avril 2010

ÉTAT CIVIL

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : (en chiffres) _____ / _____ / _____ Nationalité : _____

Adresse permanente : _____

Code postal : | | | | | Ville : _____

Téléphone fixe : | | | | | | | | | | Téléphone port. : | | | | | | | | | |

E.mail : _____



Si l'adresse d'envoi de la convocation (environ un mois avant le concours) est différente de votre adresse permanente, prière de l'indiquer ci-dessous

N° : _____ Rue : _____

Code postal : | | | | | Ville : _____

ÉCOLE CHOISIE (prière d'indiquer votre choix d'école)

ISRP PARIS
exclusivement

ISRP MARSEILLE
exclusivement

ISRP PARIS
et/ou
ISRP MARSEILLE

NOTA : Il y aura deux listes de classement. Une pour l'ISRP de Paris, une pour l'ISRP de Marseille. Si vous ne cochez qu'une seule école, vous ne concourez que pour l'école cochée. Si vous cochez les deux vous serez classé sur les deux concours et devrez choisir l'école retenue.

LIEUX DE PASSAGE (voir explication page ci-contre)

Numérotez deux cases par ordre de préférence 1 2

PARIS

MARSEILLE

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

ANNÉE	ÉTABLISSEMENT	CLASSE ET SÉRIE	DIPLÔMES OBTENUS
2007 - 2008			
2008 - 2009			
2009 - 2010			

Si vous suivez actuellement une préparation aux concours paramédicaux, veuillez préciser l'établissement :

Vous présenterez-vous à d'autres concours ? (ex. : kiné, ergothérapeute...)

Si oui lesquels ? _____

Connaissance de l'ISRP

Indiquez succinctement comment et à quelle date vous avez eu connaissance de l'école

Analyse du programme et conseils pratiques

CONTRACTION DE TEXTE

Le résumé est un texte dans lequel vous devez formuler de façon concise et précise les idées essentielles d'un texte proposé, en employant vos propres mots et en suivant le fil du texte que vous résumez.

Vous devez donc, pour préparer cet exercice, vous entraîner à dégager rapidement les idées importantes d'un écrit, enrichir votre vocabulaire et travailler votre syntaxe.

Une bonne connaissance du vocabulaire vous permettra, d'autre part, de pouvoir répondre aux questions qui suivent parfois l'exercice de résumé et qui vous demandent de définir des termes du texte. Vous penserez à répondre à ces questions en deux temps : il vous faudra indiquer le sens qu'a le mot proposé de façon générale et le sens qu'il a dans le texte, si différence de sens il y a, bien entendu.

Second exercice pouvant accompagner le résumé : une discussion. Il vous est là demandé de répondre à une question donnée en un développement illustré d'exemples, qui comprendra - outre le corps du développement - une introduction présentant la question traitée et une conclusion rappelant les points développés.

DOMINIQUE DUMAS, Professeur de Français

BIOLOGIE

Le programme officiellement retenu pour les épreuves de biologie porte sur des points étudiés en Sciences de la Vie dans les classes de 1^{ère}S et de TS des lycées (ces derniers étant définis par les arrêtés du 9.08.2000 - J.O. du 28.08.2000 - et du 20.07.2001 - J.O. du 4.08.2001), à l'exclusion des notions qui concernent l'enseignement de spécialité. (Malgré des formulations parfois différentes, les nouveaux programmes reprennent dans l'ensemble le contenu des précédents).

A - Points issus de 1^{ère}S

1 - Du génotype au phénotype, relations avec l'environnement : Diversité des phénotypes. Des protéines actives dans la catalyse : les enzymes. La synthèse des protéines. Complexité des relations entre gènes, phénotypes et environnement.

2 - La morphogenèse végétale et l'établissement du phénotype : La diversité morphologique des végétaux. La morphogénèse associe la division et la croissance cellulaire au niveau des territoires spécialisés. La mitose est un processus commun aux cellules eucaryotes. Dans la tige, la croissance cellulaire est contrôlée par une hormone : l'auxine. Le développement du végétal est influencé par la répartition des hormones en interaction avec les facteurs de l'environnement.

3 - La régulation de la glycémie et les phénotypes diabétiques : L'homéostat glycémique. Les phénotypes diabétiques.

4 - La part du génotype et la part de l'expérience individuelle dans le fonctionnement du système nerveux : Les propriétés intégratrices des centres nerveux et le fonctionnement des neurones. Les circuits neurotiques médullaires mobilisés au cours du réflexe myotatique. Les potentiels d'action et les messages nerveux. La part du génotype dans le fonctionnement du système nerveux. Le cortex sensoriel et la plasticité du système nerveux central.

B - Points issus de TS

1 - Parenté entre les êtres vivants et évolution : La recherche de parenté chez les vertébrés - L'établissement de phylogénies. La lignée humaine - La place de l'Homme dans le règne animal. Les critères d'appartenance à la lignée humaine. Le caractère buissonnant de la lignée humaine. L'origine des hommes modernes. Homo sapiens.

2 - Stabilité et variabilité des génomes et évolution : L'apport de l'étude des génomes : les innovations génétiques. Méiose et fécondation participent à la stabilité du caryotype de l'espèce. Le brassage génétique par la méiose et la fécondation. Innovations génétiques et évolution des espèces (étude de 3 exemples : l'avantage sélectif, les mutations neutres et les mutations qui modifient la chronologie du développement).

3 - Procréation : Du sexe génétique au sexe phénotype. La régulation de la fonction de reproduction par l'axe hypothalamo-hypophysaire pour l'espèce humaine : chez l'homme (activité testiculaire) et chez la femme (cycle ovarien, cycle utérin). La rencontre des gamètes et les débuts de la grossesse. Maîtrise de la procréation (contraception). Aide médicalisée à la procréation.

4 - SIDA et défense immunitaires : Une maladie qui touche le système immunitaire : le SIDA (le VIH et la primo-infection - La phase asymptomatique, les tests de détection - La phase symptomatique). Les processus immunitaires mis en jeu - Généralisation sur le mécanisme de l'immunité (réactions immunitaires non spécifiques, réactions immunitaires spécifiques, anticorps, reconnaissance d'un antigène par un anticorps, élimination des complexes immuns, les lymphocytes B, origine des anticorps, les lymphocytes T4 et T8, les lymphocytes T4, pivots des réactions immunitaires spécifiques, les interleukines). Les vaccins et la mémoire immunitaire.

Ces notions sont traitées dans les manuels de Biologie des classes de 1^{ère}S et TS des lycées. Le candidat trouvera aussi une aide efficace pour sa préparation au concours dans des ouvrages qui leur sont plus spécifiques : de l'épreuve de Biologie aux concours d'admission dans les écoles paramédicales (R. de Guevara, éd. Vuibert), ainsi que les Annales corrigées de ces mêmes concours pour les sessions à partir de 2002 (R. Platel et R. de Guevara, éd. Vuibert).

RAFAEL DE GUEVARA, Docteur ès Sciences, Enseignant à l'ISRP

PARTIE A CONSERVER PAR LE CANDIDAT

NATURE DES ÉPREUVES

L'admission porte sur deux épreuves écrites et anonymes

- BIOLOGIE : Durée 2 heures - Note sur 20
- CONTRACTION DE TEXTE : Durée 2 heures - Note sur 20

Voir page suivante le contenu du programme, l'analyse de celui-ci et les conseils pratiques pour la préparation des épreuves.

DATE DES ÉPREUVES - DÉROULEMENT - LIEUX DE PASSAGE

DATE : SAMEDI 22 MAI 2010

DÉROULEMENT : 13 h : Appel des candidats - 14 h : Début des épreuves

LIEUX DE PASSAGE : Afin d'éviter au maximum le déplacement d'étudiants, l'ISRP organise les épreuves d'admission à PARIS et en PROVINCE (places limitées).

Les villes retenues sont indiquées ci-contre. Veuillez noter votre choix de lieux de passage en cochant deux cases par ordre de préférence (1) ou (2).

15 jours avant les épreuves, la convocation qui vous sera adressée mentionnera l'adresse exacte du lieu retenu.

Si cette convocation ne vous est pas parvenue dans ce délai, prière de prendre contact avec le secrétariat.

ATTENTION : IMPORTANT

En 2009, l'ouverture de l'ISRP Marseille a été autorisée par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

Pour permettre aux candidats de se présenter en une seule fois, les deux concours ISRP Paris et ISRP Marseille seront communs dans les dates et les sujets et feront l'objet de listes d'admission différentes. Précisez en page 2 l'école retenue en priorité.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Elle a lieu au plus tard un mois après le passage des épreuves mais l'admission définitive ne peut être prononcée qu'après résultats du bac.

Les candidats sont informés par courrier, par voie d'affichage ainsi que sur notre site internet de leur rang de classement.

Les candidats doivent prendre toutes dispositions pour être **joint** à tous moments des passages du concours (transmettre notamment au secrétariat adresse provisoire en France comme à l'étranger).

ADMISSION DÉFINITIVE

Dès connaissance des résultats du concours, les candidats ne disposent que d'un délai de 10 jours pour procéder à leur inscription définitive à l'ISRP pour le cycle de trois années menant au diplôme d'État. Passé ce délai, les candidatures ne seront plus recevables (arrêté du 23/12/1987, JO n° 300 du 27/12/1987).

L'admission est subordonnée à la production :

- le candidat s'engage à présenter l'original du baccalauréat si celui-ci lui est demandé.
- d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychopathologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.
- d'un relevé de vaccination à jour.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Pour l'année 2009-2010 les frais de scolarité sont compris entre 7000 € (ISRP Marseille) et 8300 € (ISRP Paris) par année scolaire. Ces frais sont réglables en 1, 2 ou 5 versements. Mis à part la Sécurité Sociale, la mutuelle étudiante, assurance études, il n'y a pas de frais annexes.

DROITS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription (non remboursables en cas d'empêchement ou de désistement) aux épreuves d'admission s'élèvent à 105 euros à régler par chèque à l'ordre de l'ISRP.